

*Votre réception d'entreprise*  
*au*  
*Château du Plessis-Bourré*



# L'histoire du Plessis-Bourré

Sans doute enrichi par son importante charge de Grand Argentier et principal confident du roi Louis XI, Jean Bourré fait l'acquisition du domaine du Plessis-le-Vent en 1462.

Sur cet ancien manoir, il fait construire dès 1468 le château actuel. Cinq années suffisent pour l'achèvement de ce chef d'oeuvre. Jamais modifié depuis, nous l'admirons toujours aujourd'hui tel que son constructeur l'a conçu, il y a plus de 500 ans.



Le Plessis-Bourré est l'exemple parfait du style *transition*. En effet, son important système de défense dont ses impressionnants doubles pont-levis, ses très larges douves en eau, son chemin de rondes, ses tours d'angles et son donjon le classent parmi les forteresses de la fin du Moyen-âge. Cependant, son élégance, sa cour majestueuse, son promenoir à arcades, ses grandes salles éclairées par de hautes fenêtres à meneaux, ses riches décorations et le confort de ses intérieurs apprécié par plusieurs rois de France annoncent la Renaissance.

Au cours des siècles, le château a vu son existence plusieurs fois menacée. Changeant à différentes reprises de propriétaires, c'est en 1911 que Monsieur Vaisse, grand oncle des propriétaires actuels, en prend possession. Grand amateur d'art, il redonne vie au château qu'il restaure à l'image d'origine. En 1931, le château du Plessis-Bourré est classé Monuments historiques.

A la mort de Monsieur Vaisse, son neveu, le duc de Dalmatie, lui succède et ouvre ses portes au public dès 1955. Aujourd'hui, ses descendants, se chargent d'y préserver son caractère authentique et familial.

# Les infrastructures d'accueil

Le Plessis-Bourré, château historique toujours habité, est particulièrement adapté à l'organisation de manifestations de prestige, et offre de nombreux atouts :

- Son **cadre exceptionnel** proche d'Angers mais isolé permet, sans contrainte de proximité, tout type de manifestations.
- Un **parc privé de 50 ha** environnant le château
- La **présence permanente** du directeur du château et de deux collaborateurs permettant d'assurer un suivi complet de la manifestation
- L'organisation de **visites guidées personnalisées** permettant la découverte historique du château, et particulièrement de ses deux doubles ponts-levis en état de fonctionnement et sa salle au plafond peint de dessins alchimiques

Complétés par une situation géographique présentant également d'importants atouts complémentaires :

- Une offre d'hôtellerie ou de chambres d'hôtes à proximité et sur Angers (20 minutes)
- Une région angevine riche en patrimoine historique et naturel
- Une liaison rapide entre Paris et Angers par le TGV (1H30)
- L'aéroport d'Angers-Marcé à 15 minutes



# Nos espaces

## La Salle du Parlement



Grande salle de réception par excellence : Cette salle est entièrement restée dans son état originel, du XV<sup>ème</sup> siècle. Voûtes gothiques en croisée d'ogive et cheminée d'origine.

D'une surface de 130m<sup>2</sup>, cette salle majestueuse offre la possibilité de recevoir 150 personnes en configuration assise.

## La Salle de Justice



La Salle de Justice est elle, décorée à la façon de Viollet-le-Duc, et offre une ambiance intime ainsi qu'une vue sur les douves.

D'une surface de 70m<sup>2</sup>, elle permet d'accueillir 50 personnes pour un repas assis.

## Le Caveau



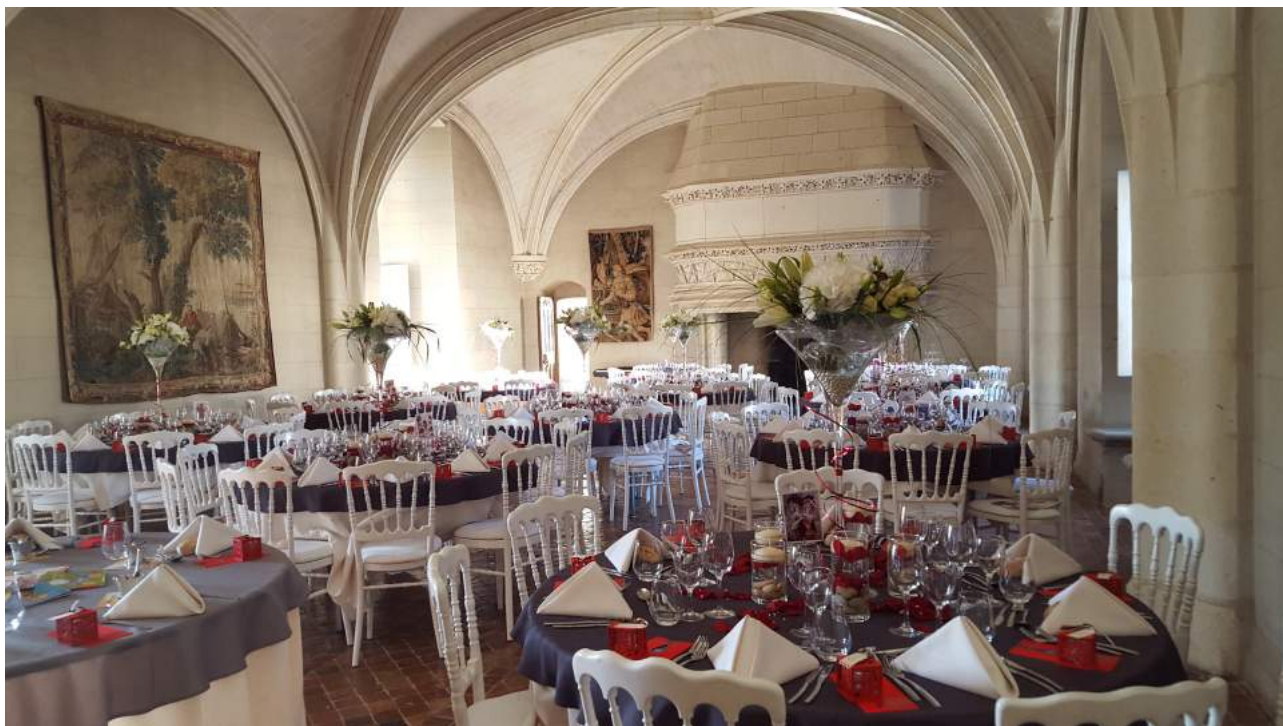
La Salle du Caveau, située au rez de chaussée, est un grand pressoir voûté du XI<sup>ème</sup> siècle.

Adaptée aux repas, séminaires et soirées dansantes, la salle du caveau est parfaite pour y célébrer de grandes occasions.

D'une capacité de 150 personnes assises, pour une surface totale de 130m<sup>2</sup>.

### Des partenaires de choix :

Dans toutes les réceptions que nous organisons, le choix du traiteur est libre à chacun. Afin de vous proposer le moment le plus agréable possible pour vos différentes occasions, le château du Plessis-Bourré s'associe à différents traiteurs d'exception. Nous communiquons leurs noms sur demande.



### Hébergement au Plessis-Bourré :

. **Roulottes** : deux roulottes sont disponibles à la location. Elles proposent tout le confort nécessaire et jouissent d'un emplacement privilégié dans le parc du château.

Capacité : 3+1 couchages                      Tarif : 115 €/nuit

. **Dortoir** : une salle peut être louée dans les communs du château de 18h à 10h. 20 lits simples sont disposés dans une grande salle attenante à une salle de bain.

**ATTENTION** : les convives doivent être repartis impérativement avant l'ouverture au public du château, soit 10h du matin.

Tarifs : 250 €/dortoir et par nuit

### Hébergement à proximité :

• **Garden Golf d'Anjou (5 min.)**

Rue Normandie Niémén, 49330 Champigné  
T/ 02 41 42 01 01

• **Chambre d'hôtes La Pichardière (10 min.)**

Route de Champigné, 49125 Cheffes-sur-Sarthe  
T/ 02 41 34 62 74

• **Auberge Relais du Plessis-Bourré (5 min.)**

49460 Soulaire et Bourg  
T/ 02 41 32 06 07

• **Gîtes de la Pellerie (5min.)**

49125 Cheffes-sur-Sarthe  
T/02 41 34 17 13

• **Hôtel Les Ondines (15 min.)**

Quai de la Sarthe 49 330 Châteauneuf-sur-Sarthe  
T/02.41.69.84.38

• **Château de la Marronnière (10 min.)**

La Marronnière , 49 125 Cheffes-sur-Sarthe  
T/02.41.34.08.50

# Proposition commerciale

## Location du site, de 18h à 03h

### Tarifs par espace :

	Week-end		Semaine	
	Midi	Soir*	Midi	Soir*
Salle du Parlement	1 250,00 €	1550,00€	800,00 €	1100,00€
Salle de Justice	900,00 €	1200,00€	500,00 €	800,00€
Salle du Caveau	1 000,00 €	1300,00€	600,00 €	900,00€
Location des extérieurs : - Cour d'Honneur - Cour des Communs - Parc	800,00 €	1100,00€	400,00 €	700,00€

Outre les salles retenues pour la réception, vous pourrez disposer librement des cuisines pour le traiteur.

### Tarifs par Formule :

	Midi	Soir*	Midi	Soir*
Deux salles + extérieurs : par exemple, salle du Parlement, Caveau et Cour des communs	1 700,00 €	2000,00€	1 200,00 €	1500,00€
Trois salles + extérieurs : par exemple, salle du Parlement, de Justice, Caveau et Cour d'honneur	2 000,00 €	2300,00€	1 500,00 €	1800,00€

### Tarifs des services :

- Heure supplémentaire (à partir de 03h) : 250 €
- Ménage\*\* : 200€

Attention : toute heure supplémentaire commencée après 03h du matin sera facturée au tarif indiqué ci-dessus.

*\*Le site étant classé aux titres des Monument Historiques et entièrement meublé, toute réception privée doit impérativement être surveillée par un gardien. Ce dernier sera présent de la première à la dernière heure de votre événement, il s'engage à être discret tout en restant à votre disposition en cas de problème lié à la sécurité.*

*\*\* Contrairement au gardiennage, le ménage n'est pas un service payant obligatoire. Cependant, si vous choisissez de ne pas opter pour ce service, il vous sera demandé de nettoyer vous-mêmes le site après votre événement. (Nous pouvons mettre à votre disposition le matériel nécessaire)*

## Matériel :

Vous pourrez disposer :

- du parc et des différentes cours pour l'apéritif
- des illuminations de la cour d'Honneur et du château
- du Châtelet (Petit salon)
- des chaises et tables du château (dans la limite des stocks disponibles)
- de chauffages à gaz
- vidéoprojecteur et écran de diffusion



# Conditions de location

## Engagements

Nous nous engageons à n'accepter qu'une seule réception à la fois et ce, quelle que soit son importance. Vous vous engagez à :

- respecter l'ordre public, en particulier en ce qui concerne le bruit et l'heure limite des activités. En cas de désordre pouvant nuire au bon déroulement de la réception, le propriétaire se réserve le droit de l'interrompre ;
- ne pas danser dans la salle du Parlement ;
- ne pas utiliser de confettis, serpentins, bombes, pétards, etc. ;
- ne pas dépasser les possibilités d'accueil des salles et à veiller à la sécurité des personnes et des biens ;
- respecter les consignes de sécurité ;
- vous assurer en Responsabilité Civile de façon à garantir les dommages causés aux biens loués en incendie, dégâts des eaux, vol, vandalisme.
- rendre le château dans le même état qu'à votre arrivée

Vous pourrez entreposer, sur rendez-vous et sans engager la responsabilité du propriétaire, boissons, fleurs et divers matériels nécessaires à la réception les jours précédant la date retenue aux heures ouvrables et ce dans la mesure du possible.

## Organisation

Vous êtes libres de vous adresser au traiteur de votre choix qui, cependant, devra être préalablement soumis à notre approbation.

Vous devrez vous assurer que le traiteur reste sur place jusqu'au départ du dernier invité et range tout le matériel, les salles devant être laissées en bon état le soir même, sauf accord avec nous-mêmes. Toute dégradation constatée entraînera la remise en état qui sera facturée.

Il est conseillé de prendre une garde pour les enfants en raison de la dangerosité des lieux.

L'équipe du château se charge de l'installation des salles.

Un Etat des Lieux sera dressé entre le Château et le Client.





## Réservation

La réservation ferme ne sera prise en compte qu'à la réception du contrat ci-après dûment complété et accompagné d'un chèque de 30% d'arrhes sur la somme à payer, arrhes non remboursables en cas d'annulation. Le solde de la location devra être réglé au moment de la réception.



**Pour tout complément d'information :**

Château du Plessis-Bourré, 49460 Ecuillé

02 41 32 06 72

[direction@plessis-bourre.com](mailto:direction@plessis-bourre.com)

[www.plessis-bourre.com](http://www.plessis-bourre.com)

Melaine du Merle – Directeur